

Arrondissement d'Aix-en-Provence

MAIRIE DE TRETS

Trets, le 04 mai 2017

Direction Générale des Services :

04-42-37-55-14

Fax : 04-42-61-34-26

ORDRE DU JOUR du CONSEIL MUNICIPAL **du 10 mai 2017**

Approbation du PV du 12 avril 2017.

Rapporteur :

- JC FERAUD : 1) Demande d'aide financière au Conseil Départemental des Bouches du Rhône / Contrat Départemental DE DEVELOPPEMENT ET D'AMENAGEMENT 2014-2018. Vote de la tranche 2017 – Annule et remplace la Délibération n° 81/2016 du 15/12/2016 ;
- JC FERAUD : 2) Modification du tableau des effectifs : transformations d'emploi ;
- D. ODDO : 3) Arrêt du projet du Plan Local d'Urbanisme (PLU) ;
- D.ODDO : 4) Acquisitions de deux bandes de terrain en vue de l'aménagement de la Carraire des Seignièrès ;
- E. BERRENI : 5) Approbation de la nouvelle convention relative à l'organisation des transports scolaires entre la Métropole Aix-Marseille-Provence et les communes membres de la Métropole ;
- V. LE ROUX : 6) Fixation du tarif des tickets d'entrée pour la semaine Brésilienne
- V. LE ROUX : 7) Fixation d'un tarif pour les visites guidées estivales sur Trets ;

Questions diverses.

COMPTE RENDU de Décisions prises dans le cadre de l'article I 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales : Rapporteur : M. le Maire

N°29/2017 en date du 16/03 : Autorisation à Maitre HIMBAUT à représenter la Commune dans l'affaire qui l'oppose à M. Majid BOUANANI dont les prestations s'élèvent à 733 € ;

N°30/2017 en date du 01/03 : Contrat pour l'entretien des cloches de Trets et l'entretien des paratonnerres de l'Eglise et du gîte St Jean du Puy avec la Sté POITEVIN, pour un montant annuel de 800€HT ;

N°31/2017 en date du 20/02 : Contrat pour l'entretien de la pelouse naturelle au stade la Gardi avec la Société Sport Méditerranée Entretien du 20/02 au 31/08 pour un montant de 10 250€ HT ;

N°32/2017 en date du 06/03 : Avenant au MAPA concernant « l'extension des installations de vidéo protection et de mise en cohérence avec les installations préexistantes avec la Sté SAS Spie Citynetworks – Saint Denis – pour un montant de 25 863,50 € HT – le nouveau montant maximum du marché est de 225 863,50 € HT max ;

N°33/2017 en date du 28/02 : Avenant au MAPA concernant les « travaux de construction d'un complexe de tennis et d'un club house sur le site de la Gardi lot 1 » avec l'entreprise GREGORI pour un montant de 15 449 € ;

N°34/2017 en date du 27/02 : Avenant n°4 au MAPA concernant « l'aménagement voirie et espace public hyper centre avec la Sté Eurovia Provence Alpes Cotes d'Azur – Aix en Provence- l'avenant a pour objet d'acter le changement de dénomination sociale suite à une restructuration juridique ;

N°35/2017 en date du 27/02 : Avenant de transfert au contrat concernant la mission Sécurité Protection et Santé pour le marché de « réaménagement partiel des bureaux de la Mairie de Trets » avec M. Guilbot – Cabriès –

L'avenant concerne une cession d'activité conformément à l'article 139-4b du décret 2016-360 du 25/03/2016.

N°36/2017 en date du 06/02 : Avenant n°1 au MAPA concernant la « mission de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'une halle de tennis couverte et de courts extérieurs sur le site de la Gardi » avec le cabinet d'architecture Mauro Veneziano – Aix en Provence-

Le présent avenant n°1 a pour objet d'acter : la modification de reprises d'études complémentaires pour les lots VRD/Structure et le changement d'adresse du maître d'œuvre ;

N°37/2017 en date du 01/03 : Contrat avec la compagnie La Confiothe pour l'organisation et la prestation d'un spectacle le 12/04 à 16h au château des Remparts pour un montant qui s'élève à 740€ TTC ;

N°38/2017 en date du 23/03 : Autorisation à la SCP IAFA et Associés, avocats au barreau de Marseille à représenter et défendre les intérêts de la Commune dans l'affaire qui l'oppose à M. DATHY ;

N°39/2017 en date du 16/03 : Avenant au MAPA concernant les « travaux de construction d'un complexe de tennis et d'un club house sur le site de la Gardi » avec les entreprises suivantes :

Avenant 2 : lot 1 VRD : GREGORI

Avenant 1 :

lot 2 Gros œuvre : FIGUIERE

lot 3 Etanchéité : MIE

lot 4 menuiseries extérieures : BATISUD

lot 5 Menuiseries intérieures : GUISTI

Lot 6 cloisons-doublage : BERTEA

Lot 7 revêtement de sol : MCN Concept

Lot 8 peinture : KSP

Lot 9 Electricité : SCAE

Lot 10 Chauffage : TCF

N°40/2017 en date du 30/03 : convention de stage avec l'organisme de formation IFPST pour la préparation au CACES R 372 catégorie 8 (engins de chantiers) organisés pour 3 agents et accepte le paiement de cette formation pour un montant total de 2 550 € TTC ;

N°41/2017 en date du 10/04 : Convention cadre de formation 2017 avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale pour des prestations complémentaires à celles prises en charge dans le cadre de la cotisation ;

N°42/2017 en date du 10/04 : Convention avec Panterga Systèmes pour la maintenance du logiciel « droits de place » de la commune à compter du 01/01/2017. Le cout de la prestation est de 760€ HT/an.

N°43/2017 en date du 31/03 : Paiement des honoraires d'un montant de 2 400€TTC à la SCP Courrech&Associés, Avocats, pour représenter la Commune dans l'affaire qui l'oppose au groupe Alqualter (ex ternois) ;

N°44/2017 en date du 10/04 : Convention avec le groupe folklorique « la poulido de Gemo » pour la manifestation des feux de la St Jean et le défilé en costume le 23/06 pour une prestation de 1 100€ TTC ;

N°45/2017 en date du 10/04 : Convention avec « amazon'stars » pour un spectacle cabaret & Dj avec la troupe revue Cabaret le 23 juin pour une prestation de 1 370 € ;

N°46/2017 en date du 13/04 : Convention pour la gestion d'une fourrière automobile avec le garage MAVEL pour 1 an à compter du 01/04/2017reconductible de manière express à la fin de chaque période sans que la durée maximale n'excède 5 ans ;

N°47/2017 en date du 14/04 : Convention de stage avec l'organisme de formation IFPST pour le recyclage habilitations électriques-travaux d'ordre électrique organisée pour 2 agents pour une prestation de 1400 € ;

N°48/2017 en date du 14/04 : Convention de stage avec l'organisme de formation IFPST pour le recyclage habilitations électriques-travaux non électriques organisée pour 13 agents pour une prestation de 700 € ;

N°49/2017 en date du 14/04 : Convention de stage avec l'organisme de formation IFPST pour la formation initiale habilitations électriques-travaux non électriques organisée pour 8 agents pour une prestation de 1400 € ;